

---

*Compte-rendu de la sortie SMBLA du 24 mai 2025*

Rédigé et/ou illustré par :

Françoise Peyrissat – Christian Hurtado – Éric Mignon – Hubert Iotz  
Marie-Pierre Ponchon – Françoise Livet

---

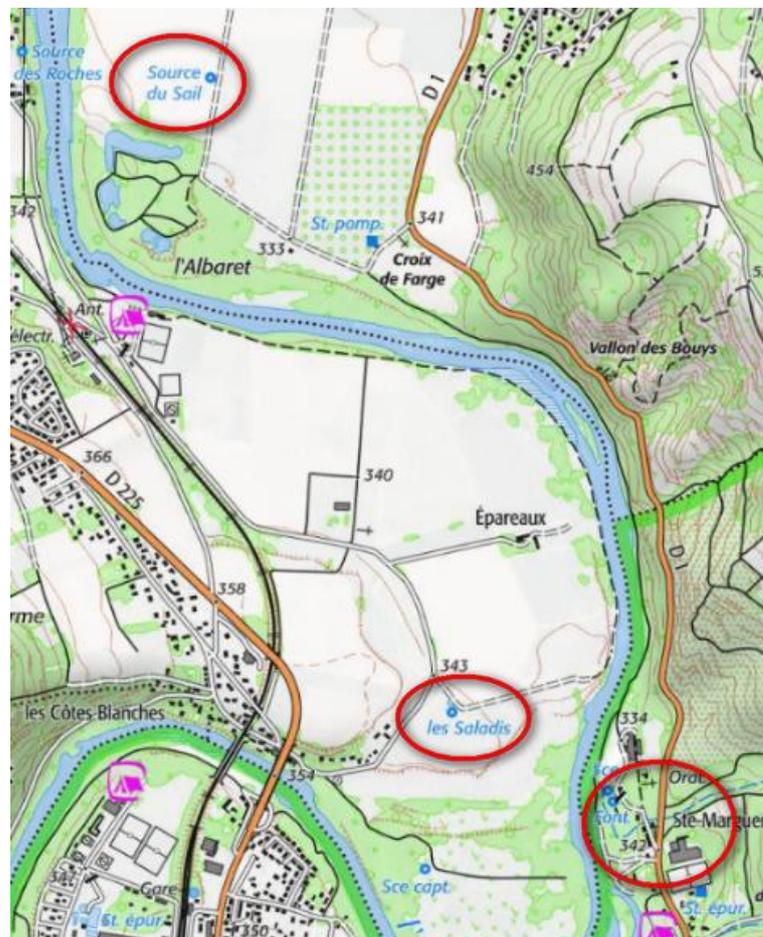
Onze personnes ont participé à cette sortie « Sources salées » patrimoniale et botanique dans le Puy-de-Dôme, à une trentaine de kilomètres au sud de Clermont-Ferrand, à laquelle Marie-Pierre nous avait conviés.

En Auvergne, la répartition des sources suit les grands axes régionaux de fissuration des roches, le long de la chaîne des Puys et de la rivière Allier ; les eaux minérales des sources et prés salés trouvent ainsi leur origine dans l'eau de pluie qui s'infiltre par des fissures dans les couches géologiques profondes. C'est par ce long trajet que les eaux font le plein de minéraux : fer, calcium, zinc, potassium. Dans certains cas très rares, l'eau se charge également en chlorure de sodium et donne naissance aux sources salées.

*Conservatoire des Espaces Naturels – extrait du dossier de presse de septembre 2018*

Trois sites de sources salées<sup>1</sup>, proches l'un de l'autre, avait été sélectionnés. On trouve en Auvergne une quinzaine de ces sources présentant de fortes teneurs en sels et abritant une flore spécifique dite halophile ou halotolérante (du grec *halos* = sel), habituellement maritime.

*Les sites*



---

<sup>1</sup> Une eau est dite « salée » quand elle contient au moins 2 g de chlorure de sodium par litre.

Site 1 : Sainte-Marguerite à Saint-Maurice – 335 m

45.667895 , 3.221913

Les sources de Sainte-Marguerite faisaient autrefois partie d'un établissement thermal très actif au 19<sup>e</sup> siècle, dont on peut encore voir les restes mais plusieurs de ces sources sont tarées et les bâtiments sont en mauvais état. Le site bénéficie d'une convention entre les propriétaires (Intermarché) et le Conservatoire des Espaces naturels qui prévoit que l'ancienne usine d'embouteillage soit démolie, les écoulements canalisés et certains bâtiments rénovés.

Le traversin, zone où s'écoule la source, offre un paysage étrange coloré par la croute de sel avant de rejoindre l'Allier. C'est là que l'on peut voir les plantes dites halophiles.





Le geyser est issu d'un forage au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre une vingtaine de minutes entre chaque période d'activité qui ne dure que quelques minutes.

**Site 2 : Sources des Saladis aux Martres-de-Veyre 45.669806 , 3.216182 – 343 m**

Le grand Saladis se présente sous la forme d'un grand bassin autour duquel poussent aussi de nombreuses plantes halophiles. Pour les protéger du piétinement et de la surfréquentation (la mare est un lieu de baignade très fréquenté en raison des propriétés thérapeutiques de l'eau contre les maladies de peau), des aménagements sont en cours.



Site 3 : Source du Sail à Mirefleurs 45.685579 , 3.206937 – 337 m

On y trouve une source, souvent à sec ou à faible débit, dont les boues auraient servi à la fabrication de savonnettes, abritée dans une niche en pierres mais surtout un immense pré salé de l'autre côté du chemin où poussent les espèces halophiles spécifiques.



# Les espèces qui ont retenu notre attention

Les liens renvoient aux pages plus détaillées du site de la SMBLA.

## FLORE



*Lithospermum officinale* – Grémil officinal (Borraginacées) → chemin en bord d'Allier, site 1  
Caractéristiques : nervures saillantes et sépales obtus



*Vicia lutea* – Vesce jaune (Fabacées)  
→ prairie site 2  
Caractéristiques : fleurs glabres et extrémité des folioles aigüe



*Ajuga chamaepitys* – Bugle petit-pin (Lamiacées)  
→ près du ponton, site 2  
Caractéristiques : fleurs jaune ponctuées de rouge, odeur de résine ; plutôt calcicole



*Ajuga genevensis* – Bugle de Genève (Lamiacées)  
→ prairie adjacente au pré salé site 3  
Caractéristique : tige velue sur les 4 faces ; plutôt calcicole



*Blackstonia perfoliata* – Blackstonie perfoliée  
(Gentianacées) → pré salé site 3  
Caractéristiques : feuilles embrassant entièrement la tige – calicole



*Cynoglossum officinale* – Cynoglosse officinale  
(Boraginacées) → prairie site 3  
Caractéristiques : fleurs rouge vineux, feuilles velues

*Ophrys apifera* - Ophrys abeille (Orchidées) → prairie adjacente au pré salé site 3

Caractéristiques : partie basale du labelle arrondie, sépales roses à blanc, pétales petits et verts.  
L'autogamie de l'espèce est supposée à l'origine d'une trentaine de variantes plus ou moins stables affectant les pétales, les sépales ou le labelle de la fleur (forme et/ou couleur). Ces taxons peuvent avoir le rang de variété, de forme ou même parfois de sous-espèce – Calicole



variété *aurita* : pétales rosâtre et plus allongés que le type



variété *flavescens* : labelle jaunâtre, macule atténuée



*Anacamptis pyramidalis* – Orchis pyramidal (Orchidées) → prairie adjacente au pré salé site 3  
Caractéristiques : petites fleurs roses, labelle avec deux petites callosités – Calcicole

[Triglochin maritima](#) – Troscart maritime (Juncaginagées) → zone où ruissèlent les sources, site 1  
Caractéristiques : feuilles longues et étroites, fleurs à 6 tépales verts, teinte rougeâtre à l'extrémité.  
Plante halophyte stricte – Statut EN<sup>2</sup> en Auvergne



<sup>2</sup> EN = en danger

*Salvia aethiopsis* – Sauge d’Ethiopie (Lamiacées) → prairie autour de la source – site 2

Caractéristiques : plante velue, fleurs blanches, panicule pyramidale

Statut VU<sup>3</sup> en Auvergne



*Lysimachia maritima* – Glaux maritime (Primulacées)

→ autour de l’étang, site 2

Caractéristiques : calice à 5 tépales blancs rosés, tiges couchées à feuilles charnues entières

Plante halophyte stricte – Statut VU en Auvergne



*Spergularia media* – Spergulaire marginée

(Caryophyllacées) → sur pré salé, site 3

Caractéristiques : fleurs lilacées, pétales ovales égalant les sépales, 10 étamines

Plante halophyte stricte - Statut VU en Auvergne

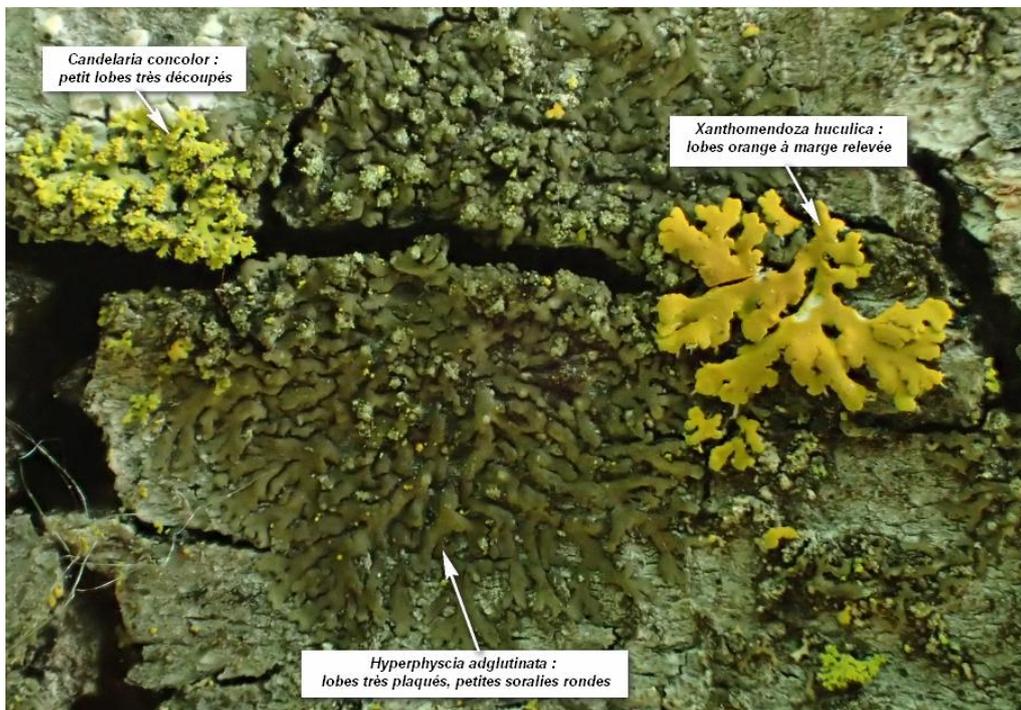
<sup>3</sup> VU = vulnérable

*Puccinellia distans* – Puccinelle à épis distants (Poacées) → site 3, dans petite mare du pré salé  
Caractéristiques : panicule longue, rameaux étalés, épillets lavés de violet - Plante halophyte stricte

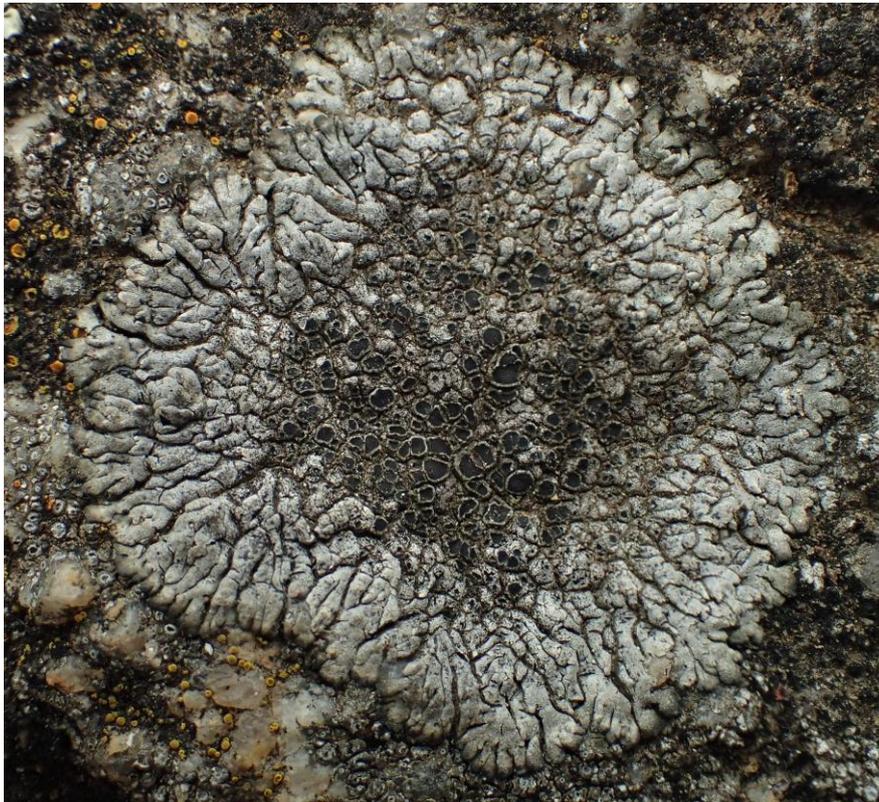


## LICHENS

Trois espèces de foliacés eutrophes<sup>4</sup> assez faciles à reconnaître (sur feuillus du parking – site 1) :



<sup>4</sup> Les espèces eutrophes sont favorisées par une pollution enrichie en nutriments azotés.



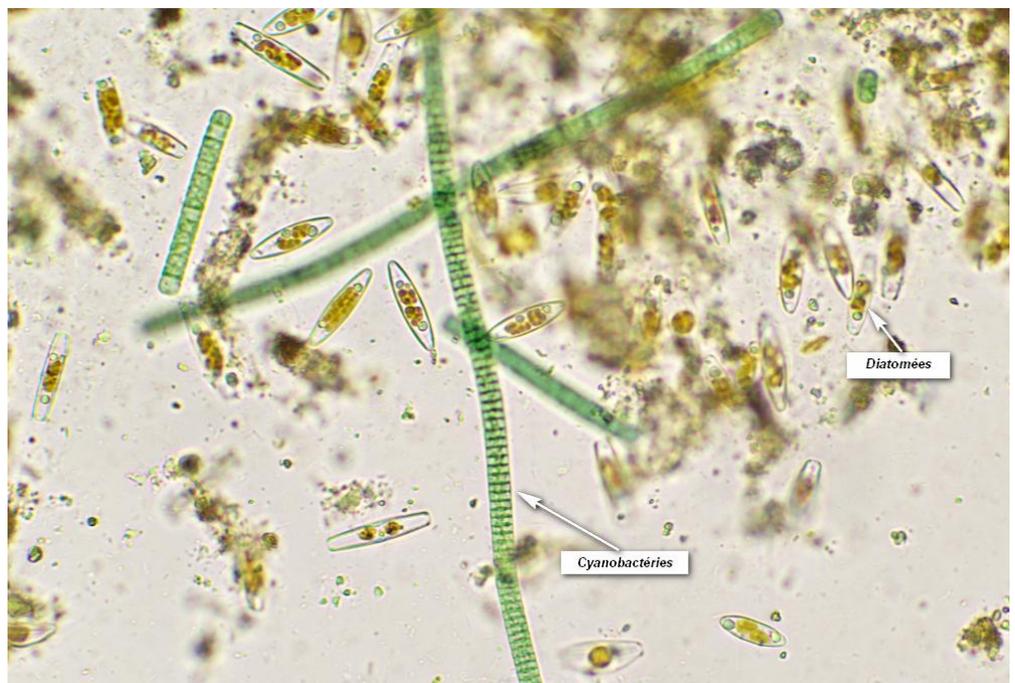
*Lobothallia radiosa* (sur rochers horizontaux – site 1) : lichen crustacé lobé  
Se reconnaît à ses nombreuses apothécies à disque brun foncé serrées au centre du thalle. Calcicole.  
Globalement les sites des sources salées semblent peu propices aux lichens.

---

### ALGUES D'EAU DOUCE

---

Un prélèvement dans la nappe d'eau du site 3 permet d'avoir un aperçu de l'abondance des algues d'eau douce, en particulier des Diatomées<sup>5</sup>, des organismes microscopiques unicellulaires ainsi que des cyanobactéries filamenteuses.



<sup>5</sup> Les Diatomées de la source Sainte-Marguerite ont fait l'objet en 2020 d'une étude spécifique [publiée dans la revue BIOM](#) qui a permis de mettre en évidence la présence d'espèces spécifiques des milieux salés.